Le nationalisme [fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-383116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

quelques mois qu'il a passés parmi les agents des trains, le nouveau secrétaire a su se faire apprécier, ce dont nous n'avions jamais douté — du reste.

Le siège du secrétariat est à Zurich, et le secrétaire est en outre chargé de la rédaction du *Signal*, organe officiel de la Société des agents des trains.

C'est en 1909 que A. Huggler, alors secrétaire de la Fédération des ouvriers métallurgistes, a été appelé au poste de Secrétaire de l'Union suisse des fédérations syndicales. La réorganisation du *Gewerkschaftsbund* venait d'être faite, et la nouvelle organisation réclamait une jeune force, capable de mettre à exécution un programme nouveau. C'est pour cette raison qu'elle fit appel à celui qui lui paraissait réunir les qualités nécessaires pour conduire à bien l'U. S. F. S. Et A. Huggler n'a pas trompé ceux qui lui avaient confié cette tâche. Pendant sept ans il s'efforça de grouper toutes les fédérations dans la grande famille nationale, et vit ses efforts couronnées de succès, puisque la presque totalité des fédérations adhèrent aujourd'hui à l'U. S. F. S. D'autre part, il ne cessa de travailler à la fusion des petites fédérations, dans le but d'unifier leur action et de renforcer leurs moyens d'action. Pour une bonne part, c'est à lui également qu'on doit la fusion de la Fédération des ouvriers de l'Industrie horlogère avec celle des ouvriers sur métaux.

Pendant les sept années qu'il passa à l'U. S. F. S., A. Huggler rédigea la *Revue syndicale* et la *Gewerkschaftliche Rundschau*.

Nous ne pouvons que regretter le départ définitif du camarade Huggler, tout en félicitant la Société des agents des trains pour le choix qu'elle vient de faire.

Le Nationalisme

(Suite et fin.)

Dans ce programme minimum, le problème nationaliste trouve sa solution la plus simple et la seule efficace: la demande que dans tous les pays tous les citoyens jouissent de la pleine liberté de professer la religion qui leur plaît et de parler la langue qu'ils préfèrent.

L'unité de religion et de nationalité de toute la nation sont une source de solidité pour l'Etat, mais uniquement si cette unité n'est pas apparente, forcée, mais réelle.

Jadis le pouvoir de l'Etat pouvait combattre, avec succès, les confessions qu'il ne voulait pas tolérer sur son territoire. Le protestantisme a été détruit en Bohême et en Espagne, le catholicisme dans les contrées du nord; mais cela fut achevé par le feu et le glaive, par un fanatisme borné mais sincère. Ce fanatisme n'existe plus en Europe, au moins dans les couches instruites, qui sont les couches gouvernantes. On peut créer des entraves plus ou moins gênantes à la propagande de certaines doctrines; on peut amoindrir les droits civiques des adhérents de certaines Eglises ou sectes; on peut empêcher l'usage de certaines langues dans les écoles et dans les lieux publics. Mais, même dans les pays les plus arriérés et les plus despotiques de l'Europe, on ne peut, par de pareils moyens, ni affaiblir l'influence de ces Eglises et de ces sectes persécutées, ni déraciner l'attachement à sa propre nationalité, héritage des ancêtres, des cœurs qui la tiennent.

L'expérience prouve, à ne pas en douter, que le résultat de toutes ces persécutions et de ces vexations est juste le contraire de ce que l'on voulait atteindre.

En Europe, il y a deux grandes puissances dans lesquelles cette expérience a été faite avec le résultat négatif cité plus haut, la Prusse et la Russie. En Russie, les lois ont été plus rigoureuses, et leur application moins stricte qu'en Prusse, mais l'effet fut le même; au lieu de rapprocher les minorités persécutées à la nationalité dominante, elles en ont été aliénées; l'Etat, au lieu d'être fortifié par cette politique nationaliste, en a été affaibli.

L'effet contraire se peut observer dans la Grande-Bretagne, peu scrupuleuse dans sa politique extérieure, mais modèle de sagesse dans sa politique intérieure. Elle ne touche pas à la langue française des habitants des Iles Normandes et du Canada, ni au goëlic du pays de Galles, ni au hollandais des Boers et certes elle n'a pas à s'en plaindre. La politique libérale à l'intérieur est même la source principale de l'ascendant de la Grande-Bretagne à l'extérieur; c'est elle qui lui attire la sympathie des peuples et lui permet d'en profiter avec habileté.

La plaie toujours ouverte au corps de la Grande-Bretagne, la question irlandaise, est la suite fatale d'une politique de fanatisme religieux des temps passés, qui n'a pas encore pu être entièrement guérie par les réparations faites depuis quarante ans d'efforts.

C'est la crainte du séparatisme politique comme suite d'un séparatisme nationaliste qui pousse des hommes d'Etat éminents à commettre la faute grave de vouloir accélérer par la contrainte le procès d'assimilation des minorités avec la nationalité dominante, au lieu de la laisser se produire par l'évolution naturelle. Les liens nombreux qui rattachent les concitoyens d'un même Etat se fortifient d'eux-mêmes sous l'action du temps, si l'on n'y met pas des entraves en frois-

sant les sentiments des minorités. Par l'oppression on peut s'aliéner des éléments d'une loyauté sûre et éprouvée, mais on ne gagne rien. Il faut ou exterminer les minorités ou les traiter avec bienveillance. Tout cela sont des vérités qui paraissent si simples et qui, néanmoins, ont été bien négligées. Cette guerre, en exigeant des sacrifices et des efforts inouïs, a démontré, à ne pas s'y méprendre, que le nationalisme se manifestant en persécution des minorités par la majorité est une source de faiblesse pour l'Etat qui en est fautif, tandis que le même principe peut vivifier le peuple entier si chaque nationalité, faisant une partie intégrale de la nation, jouit de la plénitude de ses droits.

On a vu des Etats où la nécessité de resserrer le lien moral entre les sujets a forcé le gouvernement à relâcher les liens policiers. Mais il y a eu aussi des exemples de politique opposés. Sous l'influence néfaste de l'idée d'une lutte de race, on a vu des persécutions brutales perpétrées contre des citoyens paisibles et loyaux.

Dans cette guerre, toutes les actions prennent des dimensions gigantesques et leurs efforts bienfaisants ou néfastes se font sentir avec une force éloquente.

L'expérience actuelle prouve que le nationalisme, comme force politique, perd sa raison d'être dans les pays où il n'est pas appliqué par contrainte; que la tolérance dans le domaine des croyances et des sentiments est non seulement la politique la plus juste, mais aussi la plus avantageuse. Le nationalisme peut devenir un principe constructif ou destructif, selon son application dans un sens ou dans un autre.

Dans les fédérations

Chez les ouvriers sur bois

Le congrès des ouvriers sur bois, le quinzième depuis la fondation de cette fédération, a eu lieu à Zurich, pendant les fêtes de Pâques et n'a pas duré moins de trois jours.

Le camarade Petersen, représentant la fédération danoise, est présent, ainsi que plusieurs délégués suisses de l'U. S. F. S., de la fédération ouvrière, etc. En outre, il est fait lecture de lettres envoyées par les fédérations sœurs de France, d'Angleterre, d'Allemagne, du Luxembourg, de Belgique, d'Autriche et de Suède. La guerre n'a donc pas réussi à briser les liens de l'Internationale des ouvriers sur bois.

Après le rapport de gestion du comité central, une longue discussion a eu lieu au sujet de la proposition de Bâle, déjà citée par la *Revue*, de déplacer le siège central de Zurich à Berne et de révoquer le secrétaire romand. C'est à l'unanimité moins trois voix que cette double proposition est rejetée. Une autre proposition de transférer le secrétariat romand à Zurich est repoussée également par 28 voix contre 19.

Le caissier central a présenté un rapport sur ce sujet: « L'Etat et l'assurance-chômage. » Les conclusions de ce rapport sont données par des considérants que le manque de place ne nous permet pas de publier *in extenso*. Qu'il nous suffise de reproduire ces quelques lignes qui indiquent que chez les ouvriers sur bois on admet comme seule bonne règle en matière d'assurance-chômage, l'assurance syndicale avec participation *financière* de l'Etat:

Les fédérations syndicales qui contribuent dans la mesure de leur pouvoir à cette tâche, qui se sont démontrées comme les organes les plus efficaces pour organiser, entreprendre et contôler l'assistance aux chômeurs, qui bénéficient déjà dans certains cas de restitutions par l'Etat d'une partie des charges de cet ordre, ont le droit d'exiger des pouvoirs publics à être suffisamment appuyées moralement et financièrement.

Au sujet de l'assurance-chômage, l'assemblée vote la proposition suivante: « L'Union suisse des fédérations syndicales sera chargée d'adresser au Conseil fédéral une requête demandant que la Confédération mette à la disposition des syndicats ouvriers un fonds de 250,000 francs pour être affecté aux sans-travail. »

Plusieurs motions et propositions, ayant trait à des questions d'ordre administratif de la fédération, sont réglées assez rapidement. Notons en passant l'augmentation des cotisations, refusée en raison de la situation actuelle, la prise en considération, avec renvoi au comité central pour étude, d'une motion tendant à la création d'une caisse de vieillesse et d'invalidité, maintien du siège de la fédération à Zurich, pour deux ans, vote d'une résolution protestant contre l'interdiction d'émigrer aux ouvriers métallurgistes, etc.

Un débat intéressant a lieu au sujet de l'attitude du secrétariat international des ouvriers sur bois, dont le siège est à Berlin, et se termine par un vote unanime de l'ordre du jour suivant:

« Le congrès de la Fédération suisse des ouvriers sur bois, réuni à Zurich, flétrit résolument l'attitude des chefs des syndicats des nations belligérantes qui, après vingt-deux mois de carnage, soutiennent encore la guerre jusqu'au bout. Le congrès, comme membre de l'Union internationale des ouvriers sur bois, décide:

1. De protester vivement contre le point de vue préconisé par la *Holzarbeiter-Zeitung* de Berlin, l'organe de la Fédération allemande des ouvriers sur bois qui insiste en faveur de la politique belliqueuse outrancière.

2. Après le refus inavouable du secrétaire international Leipart d'accréditer le manifeste de la Fédération suisse des ouvriers sur bois du 30 juillet 1915, recommandant aux organisations nationales affiliées d'entreprendre une campagne en faveur de la paix, charge le comité central d'insister auprès du prochain congrès in-